expression politique

OPPOSITION

Groupe Poitiers, l'avenir s'écrit à taille humaine

Médiation manquée?

La définition du mot « médiation » est une intervention destinée à mettre d'accord. Une médiation aurait été opportune lors du retrait des délégations d'une élue qui avait annoncé vouloir suppléer une candidature de gauche pour les législatives. Il y a deux versions dans cette affaire. Du côté majoritaire, la médiation a eu lieu mais n'a pas abouti. D'autres sources proches du dossier disent qu'au contraire, les choses se sont décidées dans la précipitation et sans discussion au sein même de la majorité. Il est cocasse de se souvenir que, d'après ses dires, ce n'était pas une candidate qui avait gagné les élections de 2020, mais un collectif dont elle n'était que la représentante. Les candidats d'alors souhaitaient mettre un terme à une prise de décision qu'ils jugeaient historiquement trop descendante. Or aujourd'hui, il semble que le passé se répète! Évitons tout dogmatisme: admettons que dans certains cas éminemment politiques ou sensibles les édiles soient amenés à prendre des décisions de manière autoritaire, voire unilatérale. C'est d'ailleurs la vision qu'ont la plupart des forces politiques du fonctionnement démocratique local. Le problème ici est que la promesse électorale de Poitiers Collectif d'une concertation permanente est mise à l'épreuve des faits. L'équipe devra peutêtre ajuster son projet politique pour la prochaine campagne, au risque de se voir opposer l'argument d'incohérence.

Lucile Vallet

Groupe Notre priorité, c'est vous!

Comment faire pour réparer et rétablir les liens abîmés entre nos concitoyens?

Les multiples crises sociales, économiques et politiques que nous traversons, et les émeutes récentes, ont laissé des séquelles relationnelles entre les communautés des quartiers prioritaires. Si la majorité de Poitiers vient enfin de se pencher sur le sujet de la médiation sociale, elle doit cependant davantage prendre en considération l'aspect interculturel de toutes ces problématiques. car beaucoup de nos maux découlent de malentendus et d'incompréhensions liés aux modes de vie et aux codes culturels, qui engendrent bien souvent de l'incompréhension voire de l'indignation. L'insécurité, les incivilités, le manque d'autorité parentale, les échecs scolaires, les dégradations des biens communs, les violences faites femmes et aux enfants, le racisme et les discriminations, l'isolement... tous ces sujets sont intimement liés aux peurs des uns pour les autres! Soyons courageux et brisons les tabous et les préjugés mutuels, afin de trouver des solutions pour mieux vivre ensemble.

Solange LAOUDJAMAÏ, pour le groupe *Notre priorité*, c'est vous !

MAJORITÉ

Groupe Poitiers Collectif

Demander aux collectivités de payer la dette financière, c'est augmenter la dette écologique pour les générations futures

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement vient de dévoiler son projet de loi de finances 2025 (PLF). Les débats à l'Assemblée nationale n'ont pas encore eu lieu. Nous ignorons si le gouvernement Barnier choisira de respecter le Parlement, ou décidera de faire appel à l'article 49.3 pour passer en force. Toutefois, les lettres plafonds envoyées à la fin de l'été, les interventions des nouveaux ministres ces dernières semaines, et le PLF lui-même, laissent peu de place au doute : il sera attendu des collectivités territoriales de payer pour les choix budgétaires néfastes du président Macron ces sept dernières années. Le ministre du Budget, Laurent Saint-Martin, a affirmé devant le Sénat que 40 des 60 milliards d'euros de réduction du déficit public porteront sur une réduction de la dépense publique, dont 5 Md€ pour les collectivités locales, et la Cour des comptes suggère quant à elle la suppression de 100 000 postes d'agents territoriaux. Attardons-nous sur l'absurdité de ces annonces de riqueur budgétaire face au défi climatique. Les mairies, communautés urbaines et autres métropoles sont en première ligne sur ces questions. Elles sont au cœur de l'action publique et incarnent le premier relais de la démocratie de proximité. Nous sommes au pied d'un mur d'investissement. L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) rappelle dans une récente étude que « les dépenses publiques des collectivités doivent augmenter

de l'ordre de 11 milliards d'euros entre 2024 et 2030 en moyenne annuelle pour la seule mise en œuvre de la stratégie nationale bas carbone, et ces dépenses ne peuvent être reportées sur les acteurs privés ». Dans un précédent rapport, l'I4CE indiquait déià que les besoins en investissement sur la mobilité et en particulier les aménagements cyclables s'élevaient à 3,3 Md€/an ; sur la rénovation énergétique des bâtiments publics à 2,7 Md€/an; et sur l'efficacité énergétique de l'éclairage public et les réseaux de chaleur urbain à 1.1 Md€/an. À cela il faut ajouter des besoins en ingénierie qui nécessitent l'embauche de 25 000 agents supplémentaires, environ 1,5 Md€ de masse salariale chaque année. La réalité des besoins est donc en totale contradiction avec les projets du gouvernement Barnier. Retarder ces investissements, c'est prendre le risque d'augmenter la dette écologique. En 2022, le fonds vert a été mis en place. Ce dispositif, destiné à aider à financer les projets des collectivités territoriales et leurs partenaires en lien avec l'adaptation et le combat climatique, devait accompagner les collectivités face à ce mur. L'annonce de la réduction de 2,5 Md€ en 2024 à 1 Md€ en 2025 est dramatique. Dans notre ville, ce dispositif permet notamment de réaliser les travaux d'isolation thermique des écoles, comme l'école maternelle de la porte de Paris, et de végétaliser les cours d'écoles. Loin d'être une mesure cosmétique, cela fait partie d'une stratégie globale pour créer des îlots de fraîcheur, donner aux élèves la possibilité d'un contact direct avec la biodiversité, de désimperméabiliser les sols. bref de rendre Poitiers plus résiliente. Les collectivités se retrouvent à devoir financer la transition écologique avec des moyens trop limités. Des coupes supplémentaires risquent de mettre en péril des projets de grande envergure. Pourtant, la transition écologique ne peut attendre. Les effets dévastateurs du réchauffement climatique sur les territoires (inondations, sécheresses, canicules) nous rappellent chaque jour l'urgence à agir. Plutôt que de se tourner

expression politique

vers la solution des coupes budgétaires, pourquoi ne pas envisager ce que Jean Pisani-Ferry (ancien rédacteur du programme économique du président Macron en 2017) et Selma Mahfouz suggéraient en 2023 : « Un prélèvement exceptionnel, explicitement temporaire qui pourrait être assis sur le patrimoine financier des ménages les plus aisés. » Autrement dit un impôt de solidarité climatique, comme le proposaient les députés écologistes lors de la législature précédente. Dit autrement, un ISF climatique comme dans le programme du Nouveau Front populaire. Au-delà de la transition écologique, il faut bien sûr ajouter un besoin urgent de développement des services publics sur nos territoires. Les collectivités locales accompagnent les habitants au quotidien. Les coupes budgétaires répétées impactent directement les citoyens, en particulier les populations les plus vulnérables qui dépendent davantage de ces services. Pour Poitiers, ce PLF promet entre 1,9 M€ et 4,1 M€ en moins en 2025 sur le budget de fonctionnement : c'est sans commune mesure avec les efforts demandés précédemment. La hausse de la précarité en France contraint les collectivités locales à adapter leurs politiques publiques

(hausse des subventions aux associations d'aide alimentaire par exemple), sans forcément de compensation par l'État. Nous travaillons jour après jour, avec les associations et les partenaires locaux, pour trouver des solutions innovantes et créatives, pour faire plus avec moins, mais nous ne pourrons pas faire de miracles. Nous demander des efforts supplémentaires, c'est mettre en péril notre capacité à répondre aux besoins de la population. Nous nous employons à rendre notre ville plus résiliente face au changement climatique. Nous voulons continuer à améliorer le cadre de vie des Poitevines et des Poitevins. Nous sommes fières et fiers de soutenir nos maisons de quartier et les acteurs locaux. Nous nous attachons à porter des politiques efficientes et raisonnées. Il faut nous laisser les moyens de le faire.

Poitiers Collectif

Groupe Communiste Républicain et Citoyen

La médiation

La médiation permet de replacer la confiance et la liberté de décider au cœur du processus de résolution des conflits. Elle permet à chacun de s'impliquer dans la définition de la solution et de rompre avec le sentiment de dépossession et de dépassement. Plus généralement, elle peut contribuer à redonner confiance envers les sphères d'organisation, envers tout projet collectif. Elle participe donc à poser les bases d'un apaisement effectif, mais pourvu qu'elle soit suivie d'effets.

Le groupe

Groupe Génération.s solidaire et écologique

Pour une médiation au service de la solidarité et de l'égalité

Dans un monde où les échanges culturels se multiplient, la médiation apparaît comme un outil essentiel pour construire une société plus juste et solidaire. Nous croyons que la diversité culturelle est une richesse qui doit être valorisée et protégée, en facilitant le dialoque entre les différentes communautés pour désamorcer les tensions, favoriser l'écoute et construire des ponts entre les cultures. Poitiers est une ville d'accueil et de rencontres : elle offre un espace de dialogue où chacun e peut s'exprimer, partager ses expériences et ses préoccupations, tout en apprenant à connaître l'autre.

Le groupe Génération.s écologique et solidaire



Nettoyer, balayer, ... Poitiers toujours pimpante!

Pour des rues sans déchet au quotidien, agents et habitants, toutes et tous responsables.



Les incivilités dans l'espace public sont l'affaire de toutes et tous!

Informations sur grandpoitiers.fr/mes-dechets

